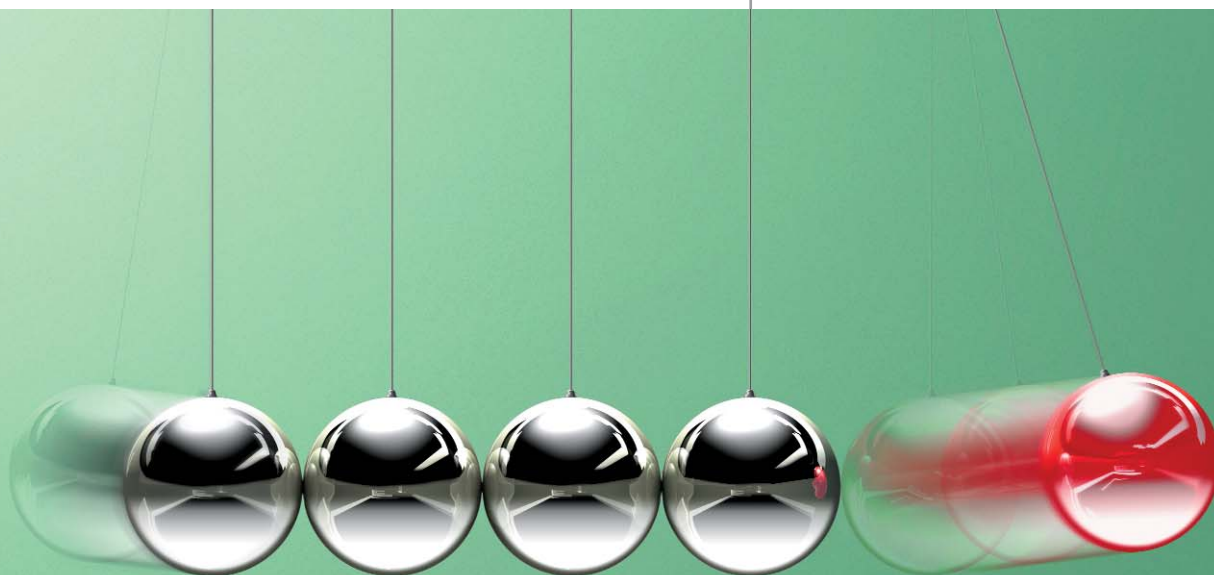


PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

Protection de la famille
et des partenaires
commerciaux



Parce que le sort
qui frappe
n'arrête pas la vie

Protéger sa famille et son entreprise

INTRODUCTION

Identifier vos besoins

De nos jours, il n'est pas aisé de parler de décès prématuré, encore moins de ses conséquences. Pourtant, quotidiennement, nous sommes témoins de drames frappant des familles ou des partenaires d'affaires.

Comment prémunir ses proches ou partenaires des conséquences financières d'un décès prématuré?






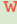

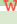
- Ⓜ Protéger votre famille
- Ⓜ Conserver votre logement familial
- Ⓜ Compenser la lourde fiscalité frappant les couples non mariés
- Ⓜ Assurer la pérennité de votre entreprise



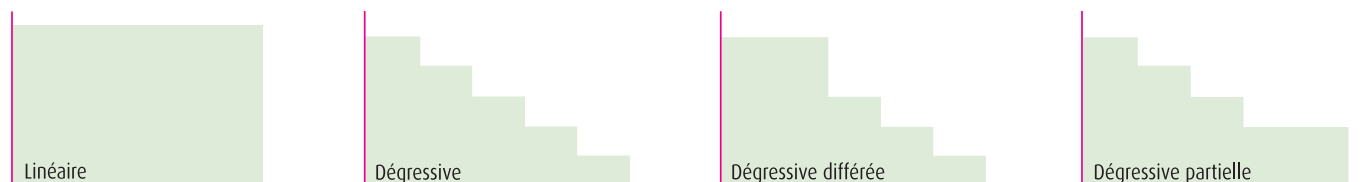
PlanoProtect RythmoProtect

Qu'il s'agisse de combler les lacunes de prévoyance de la famille, les besoins particuliers des propriétaires ou encore les besoins de couverture réciproque des partenaires commerciaux, la Vaudoise Assurances dispose d'une large gamme d'assurances risque-décès.

La flexibilité de nos produits vous permet d'obtenir la solution la mieux adaptée à votre situation, et ce à des conditions particulièrement intéressantes.

	Besoin	Type de couverture décès
Famille		
famille tant	 Dégressive différée que les enfants sont en âge d'éducation	Couvrir le risque décès dans la
voyance	 Linéaire	Couvrir une lacune de pré-
succession dans le cadre	 Linéaire d'une entreprise familiale	Racheter la quote-part de
Propriété immobilière		
total d'un prêt hypothécaire	 Dégressive	Garantir le remboursement
partiel d'un prêt hypothécaire	 Dégressive partielle	Garantir le remboursement
d'un retrait LPP	 Dégressive pour l'encouragement à la propriété immobilière	Garantir le rachat progressif
différé d'un retrait LPP	 Dégressive différée pour l'encouragement à la propriété immobilière	Garantir le remboursement
d'un retrait LPP dont	 Dégressive partielle le remboursement n'est pas prévu	Comblar les conséquences
Partenaires commerciaux		

Type de couverture décès



A chaque besoin une solution spécifique adaptée

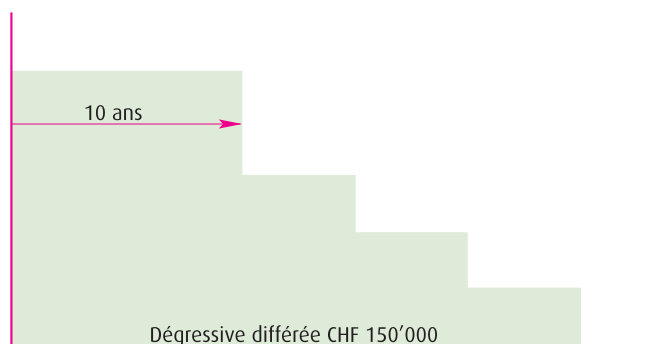
w Propriétaire immobilier

Anne, Cédric et leurs 2 enfants de 10 et 12 ans ont enfin trouvé la maison de leurs rêves.

Pour financer l'objet, Cédric a prélevé un montant de CHF 150'000.- dans sa caisse de pension. Son budget actuel ne lui permet pas de rembourser son retrait mais il projette de le faire une fois que les enfants seront financièrement autonomes.

Cédric souhaite cependant garantir à son épouse et à ses enfants de pouvoir rester dans la maison si le pire venait à se produire. Avec l'appui d'un conseiller de la Vaudoise Assurances, ils conviennent d'une couverture dégressive différée de 10 ans pour un montant de CHF 150'000.-.

Ainsi, quoi qu'il arrive, ils ont la certitude que **la maison restera leur propriété.**

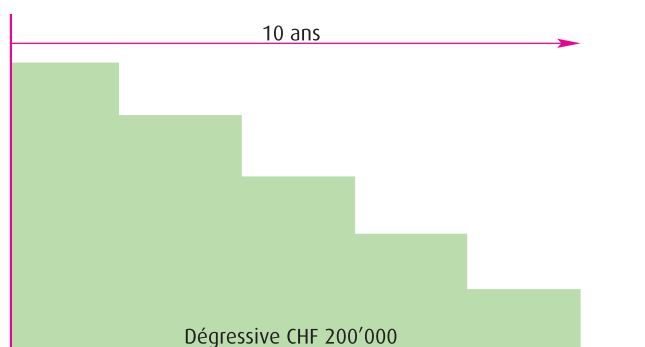


w Entreprise familiale

Vincent, 52 ans, marié, 2 enfants, exploite en nom collectif avec son fils Pierre un atelier mécanique.

Progressivement, Pierre lui rachète la valeur de son entreprise à raison de CHF 20'000.- par année.

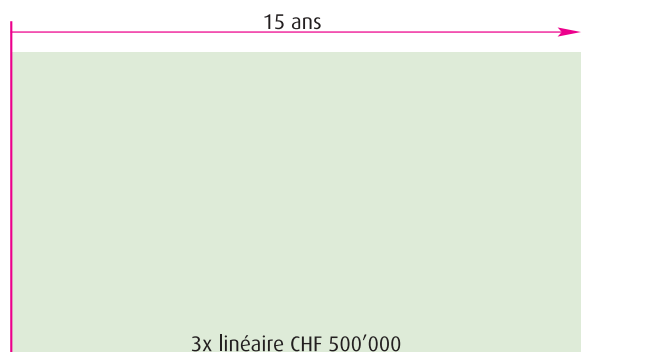
Prévoyant et bien conseillé, Vincent a conclu lors de l'association avec son fils une assurance risque-décès dégressive sur 10 ans de CHF 200'000.- en faveur de son fils. Ainsi, si Vincent vient à décéder prématurément, la prestation versée par la Vaudoise Assurances permettra à Pierre de verser à sa mère et à sa sœur les parts successorales leur revenant; il pourra ainsi **reprendre en son nom propre l'activité de l'atelier.**



w Partenaires commerciaux

Forts d'une première expérience dans une société de production de films publicitaires, Annik, Marie et François décident de lancer leur propre affaire en créant une société anonyme. Après 5 ans d'activité, leur affaire est florissante et la valeur de celle-ci se monte aujourd'hui à plus de 1,5 million de francs.

Lors d'un conseil d'administration, les 3 associés conviennent qu'en cas de décès de l'un d'eux, un droit de préemption devrait être inscrit dans les statuts pour permettre aux 2 associés restants de **racheter les actions du partenaire décédé.** Avec l'aide de leur fiduciaire et de leur assureur, il est alors décidé que chaque partenaire conclut une assurance risque-décès constante de CHF 500'000.- assortie d'une clause bénéficiaire de 50% en faveur des 2 autres associés.



PlanoProtect RythmoProtect

Consciente d'une demande de plus en plus forte en matière de couverture en cas de décès, la Vaudoise Assurances a développé un éventail de solutions afin de vous accompagner dans les choix que vous aurez à faire pour garantir la sécurité de votre famille ou la pérennité de votre entreprise.

La conscience tranquille en toutes circonstances

Les raisons d'opter pour PlanoProtect ou RythmoProtect

n Protection

S'il vous arrivait un malheur, votre famille ou votre entreprise aurait de quoi faire face financièrement.

n Souplesse

Quels que soient vos besoins, les prestations en cas de décès s'adaptent parfaitement à votre situation.

n Libre choix du bénéficiaire

C'est vous qui choisissez la personne qui bénéficiera des prestations du contrat.

n Fiscalité

Dans le cadre de la prévoyance familiale, vous pouvez bénéficier des conditions d'allègement fiscal prévues dans l'OPP3a ou prévoyance liée.

n Transparence

Vous avez le choix entre des primes fixes garanties ou des primes annuellement renouvelables.

n Conseil

Vous bénéficiez des connaissances étendues et de l'expérience de nos conseillers pour analyser votre situation et choisir la meilleure solution.

n Privilège pour non-fumeurs

Vous bénéficiez d'un tarif spécial si vous ne fumez pas.



Parce que chaque individu est différent, unique, particulier, on ne peut pas tous être assuré de la même façon.

En partant de ce constat tout simple, à la Vaudoise, nous avons choisi de concevoir des solutions d'assurance et de prévoyance qui s'adaptent aux besoins de chacun.

C'est pourquoi, avant de vous conseiller, nous prenons toujours le temps de vous écouter et de dialoguer avec vous.

Pour un meilleur suivi, vous êtes en contact avec un interlocuteur unique qui connaît précisément votre situation et peut ainsi intervenir pour vous plus efficacement.

Pour nous, vous assurer c'est aussi vous accompagner. Toujours disponibles, nous nous efforçons de vous apporter de nouvelles solutions à chaque fois que vos besoins évoluent.



Siège social
Place de Milan - Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. 021 618 80 80 - Fax 021 618 81 81
www.vaudoise.ch